



Reprise COVID-19

Objectif de cette organisation

Accompagner les clubs dans la mise en place de la reprise d'activité

Ressources



- Mise en place du process de reprise « COVID »
- Mise en place d'un « MANAGER COVID National »
- Création des supports de la reprise à destination des éducateurs



- Création d'un groupe de travail « COVID » au sein de la Ligue
- Mise en relation avec la commission médicale et la commission santé et sécurité du joueur
- Mise en place d'un « Manager COVID Ligue » et de deux « Manager COVID de secteur »
- Lien sur les contenus d'entraînements et documents supports sur le site ainsi qu'avec le CTL et les CTC



- Mise en place d'un « MANAGER COVID CLUB »

Organisation

Groupe de travail « COVID » Ligue

MEDECINS DE LA LIGUE



Garants de l'organisation

COVID MANAGER REGIONAL



Jordan ROUX

06 73 44 49 08 – jordan.roux@outlook.fr

COVID MANAGER SECTEUR 1

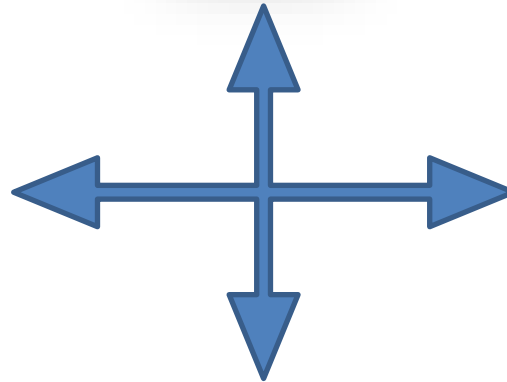


Jean-Christophe DINCHER
06 38 20 08 01 – 2002b@ffr.fr

COVID MANAGER SECTEUR 2



Félix JOLIVET
06 85 45 32 39 – 2002b@ffr.fr



COORDINATION CTC



Raphael BOYE
06 11 74 17 16 – raphael.boyé@ffr.fr

COVID MANAGER REGIONAL



Jordan ROUX

Missions du projet FFR

- Adapter le projet à la situation régionale
- Faire le lien avec la FFR
- Valider les projets de reprise des clubs avec le groupe de travail

Missions au niveau « Ligue »

- Centraliser les demandes d'ouverture des clubs
- Créer la base de données sur les « COVID MANAGER CLUB »
- Coordonner les actions du groupe de travail en lien avec le médecin de la Ligue



COVID MANAGER REGIONAL



COVID MANAGER DE SECTEUR



COVID MANAGER DE SECTEUR

Missions au niveau « Ligue »

- Faire l'interface avec les clubs sur les projets de reprise
- Rendre compte des différents projets de reprise aux comités départementaux
- Valider les projets de reprise des clubs avec le groupe de travail
- Assurer le suivi des reprises en lien avec le « COVID MANAGER CLUB »



Jean-Christophe DINCHER

SECTEUR 1



Félix JOLIVET

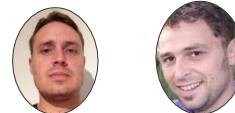
SECTEUR 2



COVID MANAGER REGIONAL



COVID MANAGER DE SECTEUR



COVID MANAGER CLUB





INFORMATIONS

Infrastructures :

- Accord de la collectivité territoriale pour l'accès aux enceintes sportives et aux lieux de pratique
- Pas d'accès aux douches et vestiaires
- Pas d'ouverture des locaux « club » : buvette, club house, boutique, salle de musculation

Le club :

- Prendre contact, par mail ou téléphone, avec les licenciés et les responsables légaux pour présenter l'organisation de la reprise au sein de la structure
- Transmettre les directives aux éducateurs pour l'organisation
- 1 terrain ou zone de pratique complet par groupe de 10
- Encourager les pratiquants à venir à pied, en vélo ou en véhicule privé

Le ou la pratiquant(e) :

- Venir sur le lieu d'entraînement en tenue de pratique
- Apporter une gourde ou sa bouteille d'eau (nominatif)
- Pas d'apport de matériel de pratique

Le matériel:

- Désinfecter le matériel pédagogique avant la première séance de reprise
- Désinfecter le matériel pédagogique après chaque utilisation
- Pas de mise à disposition aux pratiquants de chasubles, t-shirts, maillots

REPRISE CLUB

Point n°1 – Définition du projet

- Contact avec le « COVID MANAGER LIGUE » pour évoquer la reprise
- Nomination d'un « COVID MANAGER CLUB » au sein de la structure

Point n°2 – Mise en place du projet

- Mise en relation du « COVID MANAGER CLUB » avec le « COVID MANAGER DE SECTEUR »
- Création du process de reprise dans chaque club :
 - Emploi du temps « type » de la reprise des catégories du club
 - Création du plan de circulation et d'hygiène sur le site
 - Création du fichier type de présence

Point n°3 – Validation du projet de reprise

- Validation du plan de reprise du « COVID MANAGER CLUB » par le président de la structure
- Présentation par le « COVID MANAGER DE SECTEUR » au groupe de travail de la reprise de la structure et validation par le groupe de travail de la reprise
- Retour par le « COVID MANAGER DE SECTEUR » au président de la structure
- Le club peut alors reprendre ses différentes activités

FONCTIONNEMENT REPRISE

Point n°4 – Jour de reprise et d'entraînement

- Mise en place du sens de circulation
- Mise à disposition du matériel (Gel hydroalcoolique, etc...)
- Assure le suivi des pratiquants (Fichier de présence)
- Mise en relation avec le CTL et le CTC de son bassin pour les supports et contenus d'entraînements

Point n°5 – Retour sur le fonctionnement

- Retour par mail des fiches de présences, dans les 24h00 suivant la séance, au « MANAGER COVID DE SECTEUR »
- Réalisation d'un bilan par téléphone du « MANAGER COVID CLUB » au « MANAGER COVID DE SECTEUR »
- En cas de précisions nécessaires le « MANAGER COVID DE SECTEUR » proposera une visioconférence aux clubs avec le groupe de travail « COVID » de la Ligue